

REPUBLICHE RWANDAISE  
MINISTERE DE LA JEUNESSE  
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF  
B.P. 1044 KIGALI.

Kigali, le 15 OCT. 1986

N° 4031 /15.17

Monsieur le Ministre de l'Intérieur  
et du Développement Communal  
K I G A L I.

Objet: Projet appui au  
Développement  
Communal.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que nous avons suivi avec intérêt les démarches et les discussions qui ont été menée sur le projet de développement communautaire dans 4 Communes de la Préfecture de RUHENGURI.

Notre souhait est qu'en matière de jeunesse et des coopératives les encadreurs soient entièrement intégrés pour éviter les structures superposées ainsi ils contribueront à la planification et à l'exécution des projets qui seront arrêtés.

En ce qui concerne la jeunesse, le projet devrait favoriser et appuyer les associations des jeunes lauréats des CERAI et des C.F.J. en leur fournissant un appui technique et matériel. De même, le système de formation et de recyclage des responsables des groupements et des coopératives que le projet compte adopter devrait s'intégrer harmonieusement dans le programme national qu'exécute mon Département en collaboration avec le Centre de Formation et de Recherche Coopérative pour le plus grand bien des bénéficiaires.

Comme il existe un centre de formation des jeunes non loin de la zone du projet en Commune MUKINGO, je souhaiterais que les programmes de formation spécifique et du personnel communal soient menés dans ce centre pour le développer et le mener progressivement à devenir un centre de formation et d'appui aux activités des jeunes de toute la Préfecture.

.../...

Ainsi les coûts de construction d'un nouveau centre pour ces recyclages seraient allégés par l'existence d'infrastructures qu'il suffirait d'aménager et améliorer.

Par ailleurs, étant donné que le Projet CEMIVA financé par l'ACDI travaille dans la même zone et dans le même contexte d'appui aux groupements d'exploitation d'argile, une bonne coordination serait nécessaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,  
l'expression de ma haute considération.

C.P.I.A:

- Monsieur le Ministre de l'Industrie,  
des Mines et de l'Artisanat  
KAGALI.
- Monsieur le Préfet de Préfecture  
RUEHENGRI.
- Madame la Directrice des Programmes  
à l'ACDI  
KIGALI.

Le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif

NDINDILYIMANA AUGUSTIN

Le Col. M...



Kigali, le

N° /15.17

*Héminter*

Madame LÉGUERRIER  
Directrice des Programmes à  
l'ACDI  
C/O Ambassade du CANADA  
K I G A L I .

Objet: Projet appui au  
Développement  
Communal.

Madame la Directrice,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que nous avons suivi avec intérêt les démarches et les discussions qui ont été menées sur le projet de développement communautaire dans 4 Communes de la Préfecture de RUHENERI.

Notre souhait est qu'en matière de jeunesse et des coopératives les encadreurs soient entièrement intégrés dans les phases de planification, d'exécution et d'évaluation afin de profiter au maximum de l'expérience du projet et <sup>de</sup> mobiliser à cette occasion leur public cible.

Spécialement en ce qui concerne la jeunesse, le projet devrait favoriser et appuyer les associations des jeunes *laureats de* CERAI et des C.F.J. en leur fournissant un appui technique et matériel. De même, le système de formation et de recyclage des responsables des groupements et des coopératives que le projet compte adopter devrait s'intégrer harmonieusement dans le programme national qu'exécute ~~le Ministère~~ en collaboration avec le Centre de Formation et de Recherche Coopérative pour le plus grand bien des bénéficiaires.

Comme il existe un centre de formation des jeunes non loin de la zone du projet en commune MUKINGO, je souhaiterais que les programmes de formation spécifique et du personnel communal soient menés dans ce centre pour développer et le mener progressivement à devenir un centre de formation et d'appui aux activités des jeunes *de toute la Préfecture.*

.../...

Ainsi les coûts de construction d'un nouveau centre pour ces recyclages seraient allégés par l'existence d'infrastructures qu'il suffirait d'aménager et améliorer.

Par ailleurs, étant donné que le Projet CEFMIVA financé par votre organisation travaillera dans la même zone et dans le même contexte d'appui aux groupements travaillant l'argile, la coopération et la coordination des deux projets serait les bienvenues.

*plus bénéfique*

Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de ma haute considération.

Le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif  
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM.-

C.P.I.à:

*Chef de projet*

- Monsieur le Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal  
KIGALI.
- Monsieur le Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat  
KIGALI.
- Monsieur le Préfet de Préfecture  
RUHENERI.

